

Compte-Rendu 1^{er} CA CVPP 2022 (22 mars 18h au chalet des Bordes)

Présents :

Michel Koeniguer

Madith Koeniguer

Philippe Buisset

Jean Buisset

Jean-Marie Heppe

Raymond Barbaras excusés

Michèle Barbaras excusés

Eric Scandella

Yves Fripiat

Philippe Heinz excusé

Michel Soudière excusé (Covid)

Pierre Domptail

Cyril Forni excusé (Covid)

Lisa Litscher

Jean-Luc Ganier

Claude Thevenard

Marie-José Thevenard

Début de séance 18h

Point 1 : Décision concernant la réintégration (ou pas) avec effet immédiat de Mr Francis Marchand au sein de notre C.A.

Adopté à l'unanimité des présents moins trois abstentions.

Point 2 : Election des membres du bureau (Président/secrétaire/trésorier/) ainsi que (éventuellement vices

présidents/, secrétaire adjoint/trésorier adjoint) et convenir (ou pas) de cette gouvernance collégiale...

Michel Soudière se représente au poste de trésorier. Adopté à l'unanimité des présents

Yves Fripiat se présente au poste de trésorier adjoint. Adopté à l'unanimité des présents moins une abstention

Eric Scandella se représente au poste de secrétaire. Adopté à l'unanimité des présents moins une abstention

Lisa Litscher se représente au poste de secrétaire adjoint. Adopté à l'unanimité des présents moins une abstention

Jean-Luc Ganier se présente à la présidence à condition que l'on poursuive le fonctionnement collégial. Adopté à l'unanimité des présents moins une abstention.

Michel Koeniguer se représente au poste de secrétaire adjoint. Adopté à l'unanimité des présents moins une abstention.

Point 3 : Adresse du siège social à la mairie de Badonviller (courrier d'acceptation de la mairie). Lisa se propose de récupérer le courrier régulièrement.

L'adresse de gestion du club est chez Michel Soudière.

Point 4 : Lancement des fiches adhésions 2022 (date butoir des inscriptions pour le renouvellement le 15 avril 2022, licence FFV non obligatoire sauf régates officielle et autre manifestation FFV (modification de règlement intérieur).

Chaque propriétaire de bateau au hangar doit signer le code de bonne conduite (disponible sur le site).

Point 5: Organisation interne (par thèmes : responsable bouées, régates, sécu, chronométrage... Autres à définir ensemble.

Listing des référents

Hangar + entretien Jean-Marie Heppe + Didier Colson + Pierre Domptail

Sécu Phillipe Buisset Carburant Michel Koeniguer Philippe Heinz

Bouées : Francis Marchand + Yves Frippiat (définir les tâches)

Régates (convocation, organisation, sécu, chronométrage) à réfléchir
Michel Koeniger.

Référent chalet Lisa Litscher

Une réunion à consacrer aux référents.

Point 6 : Planning des activités du club pour l'année 2022.

Entretien et mise à l'eau sécu, échange sur l'organisation des régates
Samedi 9 avril 9h.

Mise à l'eau bateaux à partir 10 . S'inscrire sur le site si besoin d'un coup
de main.

Mise à l'eau des bateaux 23 avril

1 régates par mois (dates à définir.)

Point 7 : revoir le règlement intérieur et les statuts.

Autres modifications proposées :

Supprimer le terme de squat à propos de l'occupation du chalet.

Supprimer le prix majoré pour les nouveaux adhérents.

Adopté à l'unanimité des présents.

Point divers : une personne en liste d'attente hangar (Jean-Paul
Parmentier)